



2 rue du Saint Esprit 80100 ABBEVILLE

## **HONORAIRES DE L'AGENCE**

LOI N° 70-9 du 2 janvier 1970 - DECRET N° 72-678 du 20 juillet 1972 - LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014

### **TRANSACTIONS**

Prix de vente	Honoraires
Jusque 50.000 €	5.000 € TTC
De 50.001 € à 100.000 €	9 % TTC
De 100.001 € à 150.000 €	8 % TTC
De 150.001 € à 200.000 €	7 % TTC
Supérieur à 200.001 €	6% TTC

Tous les tarifs indiqués s'entendent honoraires inclus.  
Les honoraires s'entendent TVA incluse au taux de 20 % .  
Les honoraires sont à la charge du vendeur / acquéreur selon les indications portées au mandat de vente .

### **LOCATIONS**

Honoraires de visite, constitution de dossier et de rédaction du bail, rédaction d'un état des lieux

10% du loyer annuel, répartis à charge moitié bailleur, moitié locataire

*En vertu de la Loi ALUR, le montant maximal imputé à charge du locataire est plafonné à 8 € TTC du m<sup>2</sup> de surface habitable en ce qui concerne les honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail, abondé d'un montant de 3 € TTC du m<sup>2</sup> de surface habitable pour la réalisation de l'état des lieux*

SARL ALLIANCES IMMOBILIERES 2 rue du Saint Esprit 80100 ABBEVILLE  
Carte Professionnelle n° CPI 8003 2021 000 000 001 en date du 21/01/2021 CCI LITTORAL HAUTS de FRANCE  
Siret 891 750 630 00016 RCS AMIENS